

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 109 (2011)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



2012: 100 ans de la mensuration officielle

Im 2012 marquera les cent ans de la mise en vigueur du Code civil suisse (CC). Jusqu'à cette entrée en vigueur, la mensuration officielle (auparavant dénommée mensuration cadastrale) était une tâche purement cantonale. Ce n'est qu'avec le Code civil qu'une base légale fédérale pour le registre foncier et la mensuration officielle a été promulguée. Jusqu'à nos jours, la mensuration officielle est une tâche liée de la Confédération et des cantons, tâche qu'ils assument en collaboration avec le secteur privé.

But de la célébration de cet anniversaire:

- Faire connaître la mensuration officielle (MO) au grand public et lui montrer les multiples services rendus par la MO.
- Créer un espace permettant un intense échange d'informations et d'opinions.
- L'effet des activités devrait se prolonger sur toute l'année du jubilé et améliorer durablement l'image de la MO.

Les Informations complètes sous www.cadastre.ch/2012. Parallèlement à la partie accessible à tout un chacun, laquelle sera ultérieurement étendue, existe un domaine protégé par mot de passe à l'intention des membres des organisations partenaires. Vous y trouverez notamment le résumé de la réunion d'information du 18 novembre 2010 et le formulaire d'inscription pour les activités prévues en 2012 – et bien davantage encore.

Vernissage publication commémorative 23 novembre 2011

La publication commémorative sera officiellement présentée le 23 novembre 2011 lors d'un vernissage qui aura lieu dans les locaux de l'Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon. Cet événement s'adresse aux professionnels de la MO ainsi qu'à d'autres personnalités invitées et doit également permettre un échange d'informations informel.

Jour de la mensuration officielle 12 mai 2012

Le samedi 12 mai 2012 sera proclamé «Jour de la mensuration officielle suisse». Ce jour là, des activités gravitant autour du thème du «centre» seront organisées dans tous les cantons. Il s'agira, dans la mesure du possible, de faire découvrir le centre géographique de leur propre canton à nos concitoyennes et à nos concitoyens. Si cela devait s'avérer impossible (pour des raisons d'ordre topographique ou autre), les activités prévues pourraient par exemple concerner le centre «social ou sociétal» du canton. La responsabilité de cette journée incombera aux cantons (membres de la Conférence des services cantonaux du cadastre, CSCC).

Timbre commémoratif spécial

La direction du projet met tout en oeuvre pour que la Poste émette un timbre spécial com-

mémorant les «100 ans de la MO». La décision finale appartient à la Poste et dès qu'elle sera tombée, nous vous en informerons sur www.cadastre.ch/2012.

Salons de la formation

Les salons de la formation devront également faire l'objet d'une attention particulière durant l'année de la commémoration. La participation de bureaux à de telles manifestations doit être activement encouragée. Ces derniers peuvent compter sur notre soutien matériel (au travers par exemple de supports de communication imprimés). La direction du projet élabore du reste un guide «Expositions/Salons».

Conférences techniques

Des conférences techniques doivent être proposées à un large public tout au long de l'année. L'organisation de ces manifestations sera confiée à divers intervenants (écoles, Office fédéral de topographie swisstopo, associations etc.).

Plaquette récapitulant les activités prévues
 Cette plaquette récapitulera – sur fond de carte de la Suisse – l'intégralité des activités, des manifestations et des conférences en lien avec la mensuration officielle prévues en 2012. Elle proposera en outre un ensemble de buts d'excursion en relation avec la commémoration. Cette plaquette sera vraisemblablement imprimée à l'automne 2011 et mise à la dis-

position de toute personne intéressée. Les informations qu'elle contiendra seront également mises en ligne sur www.cadastre.ch/2012 et constamment actualisées. En conséquence, nous vous invitons dès à présent à nous faire part de toute information devant y figurer (vous trouverez un formulaire correspondant sous www.cadastre.ch/2012). Cadeaux publicitaires et d'autres supports seront également mis à disposition.

Supports de relations publiques

Pour faire connaître l'utilité de la mensuration officielle à un large public, de nombreux moyens de communication et de promotion sont à la disposition des responsables des services cantonaux et communaux du cadastre ainsi que des propriétaires de bureaux d'ingénieurs géomètres.

Ceux-ci ont élaborés d'une part par la direction fédérale des mensurations cadastrales et d'autre part par le groupe RP Géomatique Suisse.

www.cadastre.ch/pr

Cinema «cadastre»

Courtes séquences de film donnent un aperçu des activités dans la mensuration particulièrement dans la mensuration officielle.

www.cadastre.ch/cinema

Responsable de projet:

Elisabeth Bürki Gyger, swisstopo
 Tel. 031 963 22 36, info@vd.ch

